

Éditorial

Nous sommes toutes et tous profondément bouleversé-es par l'assassinat tragique, par un élève, de notre collègue Mélanie Grapinet, assistante d'éducation au collège Françoise Dolto de Nogent (Haute-Marne). Après ce terrible drame, remettre en avant nos revendications pour les conditions d'emploi des AED, indispensables au Service public d'éducation, est une évidence. Une nouvelle fois se pose la question des fonctions de "vigiles" trop souvent dévolues aux AED, qui ne devraient pas être les leurs, et les exposent. Une nouvelle fois, le climat scolaire et la sécurité dans les établissements reviennent au cœur du débat. Ce contexte nous incite à la plus grande vigilance, face aux indignes récupérations politiques. Car les voix ne manquent jamais pour dresser le tableau d'une jeunesse criminalisée, oubliant le sujet préoccupant de la santé mentale des jeunes, l'impérieux besoin de moyens pour l'Éducation, et le nécessaire respect dû aux personnels, comme aux usagers.

Pour le SNES-FSU, l'intérêt des élèves et de l'École publique passe par l'abandon du "Choc des savoirs" et de ses groupes de niveaux, un non-sens, déjà démontré par les organisations syndicales et les personnels, et dont l'Inspection générale vient de reconnaître l'absence de bénéfice. Alors que le besoin de personnels qualifiés et considérés n'a jamais été si criant, la réforme des concours, qui déqualifie nos métiers, est la marque de l'insupportable mépris que nous témoigne le Ministère. De même, la reculade sur une nouvelle réforme des carrières, défavorable aux fins de carrières, et qui n'apportait déjà que de trop maigres avancées pour les débuts, traduit le refus de tout effort budgétaire faisant de l'Éducation une priorité. Pas de doute, nos luttes pour la revalorisation des personnels et de nos métiers, ainsi que pour un Second degré réellement émancipateur se poursuivront l'an prochain.

Alors que l'année scolaire touche à sa fin, et avant de vous souhaiter enfin de bonnes vacances, nous revenons, dans cette publication, sur une année dense d'actions militantes, aux côtés de tous-tes les collègues, sur le terrain.

Marie Chardonnet, Maud Ruelle-Personnaz et Antoine Tardy,
co-secrétaires généraux du SNES-FSU Versailles



Après une année scolaire bien chargée, les vacances tant attendues arrivent enfin, et elles sont bien méritées !

Profitez de ce temps pour vous reposer et recharger les batteries.

Cependant, n'oubliez pas que dès la rentrée, il sera temps de bien commencer la nouvelle année en réadhérant au SNES-FSU.

Votre adhésion est essentielle pour poursuivre la défense de nos droits et améliorer nos conditions de travail.

Bonnes vacances à toutes et à tous !

SOMMAIRE

- p. 1 : Édito
- p. 2 : [92] Extrême-droite – [91] Climat scolaire
- p. 3 : [95] Mobilisations DHG – [78] Extrême-droite
- p. 4 : Les retraité-es dans le SNES-FSU – Stage dérèglement climatique – [78] Le désengagement du CD
- p. 5 : UPE2A – [78] Alerte sur les CIO
- p. 6 : [AESH] Trop-perçus et précarité – [CPE] Postes partagés : c'est non !
- p. 7 : [Non-titulaires] Le SNES-FSU aux côtés des collègues – EN BREF
- p. 8 : Le SNES-FSU Versailles engagé dans les luttes féministes – Lutte contre les VSS



[92] Face à l'extrême droite : riposte syndicale

Il y a un an, la dissolution annoncée par E. Macron le soir des élections européennes où l'extrême droite réalisait près de 40 % des suffrages exprimés plongeait dans l'inquiétude quiconque est attaché à l'humanisme et au progrès social et environnemental. Le SNES-FSU s'est alors mobilisé de toutes ses forces, dans la rue ou auprès des personnels dans les collèges, lycées et CIO pour empêcher l'accession au pouvoir de l'extrême droite lors des élections législatives. Le soulagement fut grand de voir le Rassemblement National échouer à accéder au pouvoir, mais les idées réactionnaires ont malgré tout progressé avec l'entrée au gouvernement de ministres reprenant les thèses et le programme de l'extrême droite.

Depuis, dans les Hauts-de-Seine, les tentatives d'entrisme de l'extrême droite se multiplient. En février, à Clamart, ce sont les personnels du Lycée J. Monod qui se sont retrouvés visés par le réseau zemmouriste « parents vigilants » pour déprogrammer une pièce de théâtre intitulée « Genre ! » qui était destinée aux élèves de 1ère dans le cadre de l'EVARS. Le SNES-FSU 92 a soutenu les enseignant·es de l'établissement, diffusé leur communiqué et alerté l'administration pour demander la protection des personnels et le maintien de cette pièce. En parallèle, **au niveau national, la FSU a travaillé en responsabilité pour que le programme d'EVARS aboutisse. Même s'il reste perfectible, il représente une avancée majeure et doit désormais s'appliquer partout.**

À Fontenay-aux-Roses, c'est via un café des parents que le très conservateur « réseau des parents » s'est infiltré au collège des Ormeaux. Les messages diffusés, aussi bien sur le site de l'association, que lors de ses conférences, véhiculent des idées réactionnaires concernant la sexualité, l'avortement mais aussi le modèle familial. Des diapositives diffusées lors des conférences multiplient les stéréotypes de genre. Là aussi, **le SNES-FSU a interpellé l'administration pour empêcher cette association de pouvoir pénétrer dans les établissements scolaires.**

Pour faire face à la montée de l'extrême droite et de ses idées, la FSU 92 s'est impliquée dans la création d'un stage de formation syndicale sur « l'extrême droite contre l'école et la fonction publique » à Issy les Moulineaux. Il a réuni le 3 avril plus de 100 collègues. Il a été organisé conjointement par la FSU 92 et la CGT 92, dans le cadre du rapprochement de nos organisations syndicales et de la création d'un nouvel outil syndical.

Un nouveau stage sur ce sujet sera à nouveau proposé en 2026 pour outiller les personnels : face à l'extrême-droite, nous sommes déterminé·s à organiser la riposte syndicale.

Audrey Deguettes, Marian Petitfils et Laurène Thibault

[91] – Climat scolaire : sortir de l'impasse

Le département de l'Essonne connaît un climat scolaire dégradé et extrêmement tendu. Les faits graves se multiplient dans le cadre scolaire. Sur cette année, un tiers des rixes comptabilisées nationalement ont eu lieu en Essonne.

La Direction académique, comme le Ministère de l'Éducation nationale et les collectivités territoriales, répondent sécurisation et protocole d'urgence, quand ils ne cherchent pas à minimiser les faits. Ces réponses ne sont pas la hauteur et confinent au mépris. S'y ajoutent l'exploitation médiatique et les postures politiciennes qui imposent un discours simpliste, court-termiste et contre-productif.

Il y a pourtant tant à faire car il y a urgence ! La montée des effectifs depuis une dizaine d'années sans moyens humains supplémentaires et la saturation du bâti dans de nombreux collèges et lycées ont dégradé le quotidien et accentué les tensions. Il ne peut y avoir d'améliorations sans commencer par régler ces deux problèmes. Un plan massif et rapide de recrutement de personnels est indispensable, de même qu'une accélération de la construction de nouveaux établissements promise mais toujours renvoyée à plus tard.

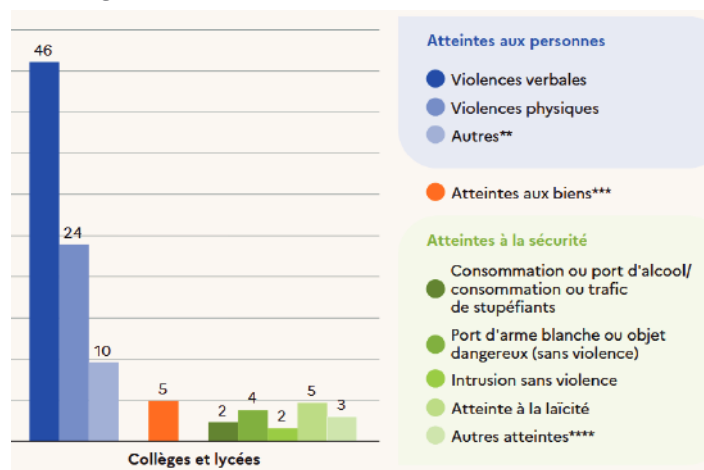
L'accompagnement médical et psychologique des élèves est aussi fondamental. Un rapport de la cour des comptes de 2020 indique pourtant qu'il n'y a qu'une seul·e médecin scolaire pour 13000 élèves et une infirmière pour 1300 élèves.

Les vies scolaires doivent être renforcées : 8000 élèves supplémentaires dans l'Essonne depuis 2016 mais les moyens de vie scolaire stagnent. Une vraie formation doit aussi être proposée entre autres aux AED.

En somme, il s'avère nécessaire de revoir totalement la façon d'envisager le climat scolaire. Le penser de manière globale et dans la durée permet de comprendre qu'il est au croisement de nombreuses problématiques : l'environnement physique et la question du bâti, les

conditions matérielles d'apprentissage ou encore le soutien de la hiérarchie à ses personnels. On s'éloigne alors des discours ambiants et des politiques menées.

C'est le combat que mènent le SNES et la FSU au quotidien aux côtés des collègues.



Source : note 25.28 de la DEPP (2025)

Références

1. Rapport de la cour des comptes : <https://www.comptes.fr/system/files/2020-05/20200527-rapport-58-2-medecins-personnels-sante-scolaire.pdf>
2. <https://www.education.gouv.fr/media/19694/download> : Debarbieux et alii, Le « Climat scolaire » : définition, effets et conditions d'amélioration. Rapport au Comité scientifique de la DGESCO, 2012.

Sylvain Mestdagh et Sophie Lambert

[95] – Mobilisations contre des DHG insuffisantes : en lutte pour des conditions de travail décentes !

Dans le Val-d'Oise, les équipes éducatives se sont mobilisées contre des DHG insuffisantes face à une démographie en hausse. Soutenu par le SNES-FSU, le mouvement dénonce des conditions d'enseignement dégradées et alerte la DSDEN sur les conséquences pour les élèves et les personnels.

Dans le Val-d'Oise, le SNES-FSU a soutenu et relayé les mobilisations des bassins d'Argenteuil et de Saint-Ouen-l'Aumône, dénonçant des dotations horaires globales (DHG) insuffisantes. Ces dotations trop faibles entraînent des classes surchargées, mettent en difficulté les personnels d'éducation et menacent le maintien de certaines options dans les lycées ainsi que des dédoublements. Les collèges sont également touchés, les heures dédiées à l'application du « choc des savoirs » entraînent une mise en concurrence des disciplines, la suppression de nombreux dédoublements en langues et en sciences notamment. Sur le bassin d'Argenteuil, les quatre lycées se sont massivement mobilisés. Suite aux deux assemblées générales intersyndicales organisées après la présentation des DHG, une grève majoritaire a eu lieu le 8 avril, suivie d'une manifestation intersyndicale entre la mairie d'Argenteuil et la sous-préfecture. Plusieurs collèges étaient également représentés.



En mai, les lycées de Saint-Ouen-l'Aumône ont pris le relais, à l'initiative du SNES-FSU. Le SNES-FSU 95 a été reçu à sa demande en audience à la DSDEN le 20 mai 2025, afin de porter les revendications à l'échelle départementale. L'objectif : alerter sur les conséquences des DHG insuffisantes, tant sur la qualité de l'offre éducative que sur les conditions de travail des personnels.

Ne baissons pas les bras et continuons de nous battre pour obtenir des moyens à la hauteur !

Johan Pausé

[78] – Pour combattre les idées d'extrême droite, l'intersyndicale éducation des Yvelines s'organise !

Pour combattre les idées d'extrême droite, l'intersyndicale Education des Yvelines s'organise !

Dans un contexte de montée de l'extrême droite, à l'initiative du SNES-FSU, l'intersyndicale Education des Yvelines (FSU, CGT Educ'Action, Sud Education, UNSA Education, CFDT EFRP) s'organise en adhérant collectivement à l'association VISA (Vigilance Intersyndicale Antifasciste). Dans ce cadre, des actions sont organisées dans le département et se développeront l'année prochaine.

Une formation à destination des militant·es

Pour porter ces questions dans nos établissements et au-delà, une formation a été proposée à 25 militant·es du département le mardi 17 juin. Cette journée a été l'occasion de décrypter les enjeux politiques, sociaux, culturels autour de l'école dans les projets de l'extrême droite, de proposer des outils pour combattre syndicalement ses tentatives d'intrusion dans nos établissements, et protéger les élèves et les personnels de ses attaques.

STAGE INTERSYNDICAL - « Enseigner l'Éducation à la Vie Affective Relationnelle et Sexuelle (EVARS) : un enjeu pédagogique, éducatif et politique »

Dans ce cadre, un stage syndical sera organisé le 20 novembre prochain, à destination de tous les personnels de l'Éducation Nationale, sur les enjeux politiques et éducatifs de

l'enseignement de l'EVARS dans nos établissements. Pourquoi est-il essentiel d'enseigner l'EVARS dans les écoles, collèges et lycées ? Comment se protéger et répondre aux attaques de l'extrême droite et des officines réactionnaires ? Comment porter syndicalement ce sujet dans nos établissements ? Ce stage permettra de s'organiser et d'apporter collectivement des réponses à ces questions. Fanny Gallot, historienne, autrice de « j'enseigne l'égalité filles-garçons » sera présente pour animer cette journée.

Étienne Brochard et Delphine Romagny



Les retraité-es avec les actives et actifs dans le SNES FSU

L'année qui vient de s'écouler a mis toujours plus en évidence l'importance des combats à mener pour faire face aux atteintes à la démocratie et aux droits sociaux, tout comme celle de la solidarité entre les générations et entre les peuples. Les retraité-es comme certain-es actives et actifs ont dû faire face à une propagande constante faisant d'eux des boucs émissaires, pour mieux épargner les ultra riches. Le matraquage idéologique sur l'immigration et la sécurité, sur le nécessaire « effort national » et l'impossibilité de financer notre modèle social a bénéficié du relais des médias (et pas seulement de ceux aux mains des milliardaires). Les retraité-es sont la cible d'attaques qui remettent en cause leur place de citoyen-nés à part entière dans la société, les faisant passer pour des privilégié-es. Avec le « Groupe des 9 », les retraité-es

du SNES-FSU se battent pour leurs revendications spécifiques, se mobilisent pour défendre leurs pensions, mais aussi pour la protection sociale, la santé, les services publics... comme cela a été notamment le cas le 9 octobre, le 3 décembre, et le 20 mars dernier dans des manifestations organisées au plan départemental.

Ils et elles participent aussi activement aux mobilisations sur tous ces sujets intergénérationnels.

Au niveau académique les deux assemblées générales des syndiqué-es retraité-es de novembre et juin sont l'occasion d'ouverture et d'échanges riches, sans oublier la convivialité qui n'est pas de trop par les temps qui courent ! Deux stages académiques, l'un sur la retraite, l'autre sur la protection sociale et l'histoire de Sécurité sociale sont programmés pour le premier



Le 20 mars dans la manifestation à Paris

trimestre 2025-2026.

Alors dès la rentrée, retrouvons nous dans le SNES-FSU !

Fabienne Bellin - Anne-Marie Roussel

Un stage sur le dérèglement climatique au SNES-FSU Versailles

La question du dérèglement climatique est devenue un enjeu essentiel tant dans le débat public, dans les réflexions militantes et syndicales que dans la sphère éducative. Ainsi, du collège au lycée, le dérèglement climatique, et notamment un de ses aspects qu'est le réchauffement climatique, a été intégré dans les programmes scolaires, tout particulièrement dans ceux de SVT, d'Histoire-géographie mais aussi dans la spécialité d'HGGSP.

À la croisée des nécessités de la recherche scientifique et des impératifs de l'action politique et syndicale, se confronter à la question du dérèglement climatique est donc une nécessité pour les enseignants. C'est ce qui a incité le SNES Versailles à organiser un stage disciplinaire sur ce thème.

Le mardi 13 mai 2025, dans les locaux du SNES-FSU à Arcueil, nous avons accueilli deux chercheur-euses, fortement impliqués dans le débat public, qui nous ont présenté les conclusions de leurs travaux respectifs sur le dérèglement climatique. Gonéri Le Cozannet, ingénieur au BRGM, membre du Haut Conseil pour le climat et co-auteur du deuxième volet du rapport du GIEC a fait une présentation claire et détaillée des dernières conclusions de la recherche, notamment grâce à sa connaissance approfondie des risques de submersions et de la fragilisation des milieux côtiers. Magali Reghezza, géographe, maitresse de conférences et détachée à la Cour des comptes, est intervenue pour exposer tout particulièrement les enjeux sociaux et politiques de la question, en prenant en compte notamment la question scolaire. Le stage s'est conclu par des échanges très stimulants avec la salle, dans une ambiance aussi attentive que chaleureuse.

Baptiste Eychart

Le désengagement du Conseil Départemental des Yvelines se poursuit, la mobilisation s'amplifie !

Alors qu'actuellement chaque collège des Yvelines dispose d'au minimum un agent de maintenance, le Conseil Départemental prévoit de regrouper les agent-es pour qu'ils interviennent en binôme sur trois établissements. Bien qu'il s'en défende, il cherche évidemment ainsi à réaliser des économies en réduisant l'effectif d'un tiers, quitte à mettre en péril le fonctionnement des établissements et la sécurité des collégien-es, des personnels et des usager-ères du service public. Pour autant, des alternatives existent. Des choix dispendieux auraient pu être évités : le Conseil Départemental a lancé il y a quelques années le financement des tablettes numériques, pour un budget initial de 126 millions d'euros sur 6 ans. Jusqu'en 2022, il a aussi subventionné l'enseignement privé à hauteur de 3 millions d'euros au-delà des obligations réglementaires.

D'autres décisions interrogent : la poursuite de l'externalisation de l'entretien et de la restauration des collèges avec le projet « C'midy 2 ». Là encore, un non-sens économique : en 2024, 1,4 millions ont été reversés en dividendes à des actionnaires privés agissant en délégation de service public. En parallèle, les Dotations Globales de Fonctionnement des collèges du département ont chuté de 30% en deux ans.

Face à cette situation, une pétition intersyndicale FSU, CGT, CFDT, SNALC, SUD, UNSA, soutenue par la FCPE, a recueilli plus de 1300 signatures. **Des rassemblements de soutien à l'appel de l'intersyndicale se sont organisés devant le Conseil Départemental et dans plusieurs collèges des Yvelines le 10 juin dernier, jour de la présentation du projet en CST (Comité Social Territorial), pour défendre les conditions de travail des agent-es de maintenance et le Service public d'éducation.**

Étienne Brochard

UPE2A : des collègues aux conditions de travail insupportables

Depuis l'année dernière dans le 91, une série de stages spécifiques aux UPE2A (Unités Pédagogiques pour Élèves Allophones nouvellement Arrivés) permettent aux collègues de se retrouver et d'élaborer des revendications pour améliorer leurs conditions de travail et celles des élèves. Ce mouvement collectif a débouché sur une mobilisation intersyndicale le 5 juin devant la DSDEN d'Évry.

Infantilisation

Les personnels UPE2A sont en souffrance, d'abord à cause de l'infantilisation et du manque d'autonomie qui leur est laissée. Concrètement, il devient de plus en plus difficile pour les collègues d'individualiser leur enseignement notamment à cause de directives très verticales. Dans le même temps, l'application EANA, censée fluidifier le parcours des élèves et faire remonter plus rapidement les effectifs à la DSDEN, les dépossède de fait de nombreuses informations et permet une surveillance accrue de leur travail.

Des missions impossibles à effectuer

Ensuite, le manque de moyens empêche un accueil digne des élèves et met également ces collègues en difficulté, lesquel-les sont en première ligne et doivent communiquer avec les élèves et des familles qui ne comprennent pas pourquoi leur enfant ne peut pas être scolarisé rapidement. D'autre part, tous-tes les collègues témoignent d'un métier "couteau suisse" dans lequel il faut tout faire sans avoir été formé-e.

Des collègues isolé-es

Dans les établissements, sans équipe pour faire bloc, les collègues d'UPE2A se retrouvent souvent dans un face à face direct avec la direction. Or, beaucoup de ces collègues ne sont pas titulaires, ce qui les fragilise considérablement par rapport à la hiérarchie.

Une action intersyndicale

Pour faire avancer leur situation, la FSU a obtenu des GT académiques portant sur les conditions de travail mais également sur l'homogénéisation des pratiques entre départements et sur la scolarisation des élèves. Le combat continue.

Patrice Allio

Alerte sur les CIO des Yvelines !



La chasse aux économies est ouverte dans l'académie et les CIO du 78 semblent être une variable d'ajustement pour le Rectorat.

En septembre dernier, les personnels du **CIO d'Élancourt** ont dû quitter leurs locaux pour raisons de sécurité. Depuis ils et elles sont logé-es au sein de l'IEN de circonscription de Trappes dans un espace insuffisant pour accueillir les usagers en entretien individuel. Sans proposition acceptable par le Rectorat, ils et elles se démènent pour trouver de nouveaux lo-

caux, accueillir toute l'équipe et de nouveau proposer des entretiens toute la semaine. Les futurs locaux prévus à Trappes ne seront pas prêts avant 2028.

Les collègues du **CIO des Mureaux** qui a fusionné avec le CIO de Mantes ont été informé-es en avril que la mairie souhaitait récupérer leur local. Le nouveau lieu proposé est totalement inadapté (2 bureaux d'une quinzaine de mètres carrés). Les collègues sont dans l'incertitude quant à leur devenir.

Les personnels du **CIO de Poissy-Sartrouville** ont appris que de nouveaux locaux étaient recherchés par le Rectorat, le bail arrivant à échéance fin 2025. Selon les critères de la « nouvelle doctrine d'occupation des immeubles tertiaires de l'État », ceux actuels seraient trop grands et trop chers. Après deux déménagements en 10 ans, en envisager un nouveau est une charge, d'autant qu'il n'y a



pas de DCIO, et une perte de repère pour les usager-ères.

En 10 ans, sur l'académie, 7 CIO ont été supprimés. Fusions, fermetures, déménagements dégradent les conditions de travail et éloignent les usagers d'un service public de proximité.

Alors que la santé mentale des jeunes est supposément au cœur des préoccupations, l'État doit donner aux PsyEN les moyens d'exercer leurs missions : offrir aux jeunes des espaces de parole, ouvrir des perspectives pour leur avenir et favoriser leur réussite.

Aude Rome et Delphine Romagny

Trop-perçus et précarité : le SNES-FSU 95 aux côtés des AESH



Dans le Val-d'Oise, plusieurs AESH ont subi des demandes de remboursement brutales et injustifiées de trop-perçus. Alerté par les personnels, le SNES-FSU 95 a obtenu un premier engagement de la DSDEN pour plus de transparence, et continue de défendre une gestion plus humaine et le respect des droits des AESH

Sur le département, plusieurs AESH ont été confronté-es cette année à des demandes de remboursement de trop-perçus, parfois de plusieurs milliers d'euros. Ces sommes leur sont réclamées sans préavis ni explication claire, alors même que leurs salaires sont particulièrement faibles. Pour nos collègues, la brutalité des procédures et l'absence réelle de dialogue avec l'administration constituent un risque psychosocial majeur et une précarisation supplémentaire intolérable.

Saisi par plusieurs collègues en difficulté, le SNES-FSU 95 a interpellé à de nombreuses reprises la DSDEN pour dénoncer cette situation inacceptable. Nous avons exigé que les AESH soient informé-es en amont lorsqu'un trop-perçu est détecté, qu'ils ou elles puissent obtenir une réponse à leurs questions et accéder à leurs documents administratifs dans des délais raisonnables. Nous avons aussi réclamé l'annulation des dettes.

La DSDEN s'est engagée à avertir systématiquement les AESH lorsqu'un remboursement est attendu. Ce premier pas est le fruit d'un travail collectif aux côtés des personnels.

Le SNES-FSU 95 poursuivra ses actions pour une gestion plus humaine et transparente, et pour la reconnaissance d'un véritable statut pour les AESH.

Dominique Oudot

Postes partagés : c'est non ! Avec le SNES-FSU : agir pour les dénoncer !

Depuis deux ans l'Académie de Versailles a fait le choix d'implanter des postes de CPE partagés sur deux établissements. Nous avons déjà dénoncé auprès du Rectorat et du Ministère, en 2023, cette décision non réglementaire pour la catégorie des CPE, mais elle avait été maintenue.

Pire, pour la rentrée 2024-2025, le nombre de postes partagés a explosé. 15 postes dans les Yvelines et 4 dans le Val d'Oise. Certains mi-temps couplés sont très éloignés l'un de l'autre (Argenteuil / Goussainville...) et dans les Yvelines, des collègues en poste dans un établissement à temps complet depuis plusieurs années, se sont vu signifier le partage de leur poste avec un autre établissement, sans aucune mesure de carte scolaire. Ils n'avaient le choix que d'accepter les deux mi-temps ou de muter avec leur barème sans aucune bonification.

D'autre part, les postes vacants partagés n'apparaissent pas clairement sur SIAM. Il fallait, pour en prendre connaissance, dénicher sur le site du Rectorat le document des postes à complément de service. De nombreux collègues, et notamment des néo-titulaires, se retrouvent donc sur un poste partagé sans avoir eu connaissance de cette particularité.

L'Académie de Versailles privilégie la gestion comptable de la pénurie au détriment des conditions de travail des CPE. Quelle méconnaissance de notre métier !



Le SNES-FSU réaffirme le droit, pour chaque élève et chaque établissement, de bénéficier de la présence d'un-e CPE à plein temps pour 250 élèves, lui permettant d'assumer l'ensemble de ses missions de façon efficace et satisfaisante. Le devoir de l'Administration est de faire en sorte que ce droit soit respecté.

Comment assurer les missions du CPE lorsque l'on doit se partager entre deux établissements, multipliant évidemment par deux les réunions, les injonctions, et avec comme corollaire la nécessité de s'adapter à des fonctionnements spécifiques et des réalités différentes ? Nous sommes inquiet-es pour ces collègues, qui encourent des risques psychosociaux importants, du fait notamment d'un travail souvent empêché.

C'est pourquoi nous avons lancé une enquête auprès des collègues concerné-es. Nous réitérerons l'an prochain. Nous mettons à disposition des outils pour alerter individuellement et collectivement le Rectorat et le Ministère sur cette dérive dans notre académie.

Vous êtes dans cette situation ? Vous avez besoin d'être accompagné-e ? Vous souhaitez nous informer des actions menées ? Contactez-nous à cpe@versailles.snes.edu.

Amandine Masset, Ourda Benkhanouche, Cécile Mongloy et Delphine Loisant

Le SNES-FSU Versailles aux côtés des non-titulaires

Le nombre d'enseignant-es, CPE et psyEN non-titulaires augmente constamment : elles et ils sont près de 4 500 aujourd'hui dans le Second degré, soit près de 30% de plus qu'en 2018. Chaque année, un millier de néo-recruté-es ne bénéficient que d'une base de formation assez sommaire avant leur premier poste. C'est pourquoi nous leur proposons plusieurs réunions d'information dans l'année pour leur apporter un soutien plus concret et surtout leur permettre de connaître leurs droits.

À Versailles, les modalités de gestion de ces personnels par le Rectorat restent opaques. Les collègues restent souvent mal informé-es et démuni-es sur des questions aussi essentielles que l'évaluation, la rémunération, les congés...

Le secteur non-titulaires assure une permanence par mail et par téléphone et apporte à chaque collègue aide et suivi, prenant en compte la spécificité de chaque situation. Nos militant-es accompagnent les collègues convoqué-es par le Rectorat, pour les défendre et faire valoir leurs droits.

Dans les instances, les Commissions Consultatives Paritaires, nos représentant-es ont souvent eu à dénoncer des licenciements pour faute ou insuffisance professionnelle dont les motifs n'étaient pas caractérisés.

Enfin lors d'autres instances de dialogue social, en réponse à l'effet d'annonce de la bonification indiciaire des entrant-es, nous avons mis en évidence le plafond de verre qui stoppe l'avancement des non-titulaires et impacte durement leur retraite. Nous avons aussi dénoncé les écueils du nouveau logiciel support des évaluations administrative et triennale, qui sert aussi à recueillir les vœux d'affectation : aucune mention n'y est faite des voies et délais de recours sur les évaluations, ni des critères selon lesquels les vœux sont pris en compte.

Le SNES-FSU Versailles poursuivra toutes ses actions l'an prochain aux côtés des personnels non-titulaires : stages, réunions, articles, publications, accompagnements, interventions... N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse nontit@versailles.snes.edu.



Sylvie Humbert et Yann Le Tallec

EN BREF



La réforme des carrières enterrée faute de budget ?

En avril, le ministère a présenté aux organisations syndicales une réforme des carrières en deux volets : un rythme unique, légèrement accéléré pour la classe normale, et un taux de promotion à la hors-classe amélioré ; un nouveau rendez-vous de carrière censé légitimer le barrage à la classe exceptionnelle. Le SNES-FSU et l'intersyndicale n'étaient favorables qu'au premier volet, porteur de maigres avancées, mais le ministère a refusé de dissocier les deux parties de la réforme... et ne répond plus aux sollicitations des organisations syndicales faute d'accord de Bercy !

Le concours à bac +2,5 : une réforme qui déqualifie !

La réforme des concours entre en vigueur dès l'année prochaine : pendant deux ans coexisteront un concours pour les L3 et un pour les M2. Nous nous opposons fermement à cette réforme qui déqualifie nos métiers. Le niveau de certains attendus disciplinaires (baccalauréat) le prouve : pour le ministère, nous ne sommes que de simples exécutant-es ! Nous nous inquiétons également du dé-

cryptage de cette réforme. Contactez-nous si vous souhaitez que nous animions une heure d'information syndicale à ce sujet dans votre établissement.

Mutations intra-académiques : le SNES-FSU Versailles à vos côtés

Depuis la loi dite « de transformation de la Fonction publique », les représentant-es des personnels ne siègent plus en CAPA pour les opérations de mobilité. En permettant de faire corriger les er-

reurs, nombreuses, de l'Administration, ces CAPA offraient pourtant l'assurance d'un mouvement juste, mais aussi équitable et transparent. Cette année encore, de nombreux-ses collègues ont fait appel aux militant-es du SNES-FSU Versailles pour les conseiller dans

leur demande de mutation ou les accompagner dans les démarches de recours auprès de l'Administration.



crochage toujours plus important entre CAPES et agrégation, en contradiction totale avec notre mandat de l'agrégation pour toutes et tous.

Afin d'informer les collègues, le SNES-FSU Versailles lance une campagne de

*Marine Ochando,
Clarisse Laprugne et Amandine Bellon*

Le SNES-FSU Versailles engagé dans les luttes féministes



Le SNES-FSU Versailles a déployé ses forces pour porter ses revendications et mener les luttes féministes.

Le SNES-FSU Versailles œuvre au quotidien contre les violences sexistes et sexuelles subies au travail et pour défendre les droits des femmes. Doté d'une cellule d'écoute et d'accompagnement des femmes victimes de Violences Sexistes et Sexuelles, le SNES-FSU Versailles a soutenu et appuyé les démarches des collègues victimes. Les élu-es au CSA ont aussi interpellé le Rectorat pour que l'employeur prenne ses



responsabilités en matière de prévention et de lutte contre les VSS, mais aussi sur les questions d'égalité professionnelle, salariale et de genre, à tous les moments de la carrière, pour les opérations d'avancement, de promotion, d'évaluation...

Avec ses deux stages syndicaux qui ont accueilli une centaine de stagiaires, le SNES-FSU Versailles poursuit son travail d'information et de formation des personnels. Les historiennes Mathilde Larrère et Fanny Gallot sont intervenues sur l'histoire des luttes sociales du XIXe et XXe siècle mais aussi sur les pratiques inclusives dans les enseignements pour faire vivre le féminisme dans le cadre professionnel.

Dans la rue, militant-es et adhérent-es du SNES-FSU Versailles étaient nombreux-ses à manifester en solidarité pour les femmes du monde entier et à se soulever pour les droits des femmes le 28 septembre pour la journée mondiale pour le droit à l'avortement, le 25 novembre pour la journée internationale de lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes.

Pour faire face aux périls qui pèsent sur les femmes et leurs droits, le SNES-FSU Versailles fait de ces luttes une priorité avec la création du secteur féminisme qui renforcera son collectif dans la marche de la révolution féministe.

Laurène Thibault et Amandine Bellon

Luttons contre les violences sexistes et sexuelles !



Le SNES-FSU Versailles accompagne les collègues victimes de violences sexistes et sexuelles (VSS).

Notre action permet de rappeler à l'Administration son devoir de protéger les victimes de VSS au travail.

Si vous êtes témoin ou victime, contactez-nous à vss@versailles.snes.edu !



Les militant-es de la section académique du SNES-FSU Versailles restent mobilisé-s une partie de l'été pour les questions les plus urgentes (affectation des stagiaires, disponibilités...) et reviendront dès le 26 août pour être à vos côtés, répondre à vos questions, vous accompagner en prévision de la rentrée et de cette nouvelle année scolaire 2025-2026.

Bonnes vacances à toutes et tous !